

COVID-19 | Il n'y a plus de contre-indications à visiter votre médecin

Joliette, le 23 novembre 2021 - Souffrir d'un rhume ou avoir de la fièvre ne constituent plus des contre-indications pour consulter votre médecin ou le pédiatre de votre enfant à sa clinique médicale. C'est le rappel que souhaite lancer aujourd'hui la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière à la population de la région.

Les cliniques médicales ainsi que les GMF peuvent accueillir toutes les clientèles sur le territoire. N'hésitez surtout pas à demander une consultation au besoin. Par ailleurs, vous êtes invités à attendre 24 heures avant de prendre un rendez-vous à votre clinique uniquement pour de la fièvre. Attendre ce délai vous évitera peut-être de vous déplacer inutilement pour une consultation.

Assurez-vous également d'être présent à votre rendez-vous pour préserver une utilisation adéquate des ressources médicales. Si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous, prenez le temps d'aviser la clinique médicale afin que la plage horaire qui vous était réservée puisse être attribuée à une autre personne.

Options de prise de rendez-vous

Médecin de famille, pédiatre ou infirmière praticienne spécialisée (IPS) - Si vous avez un médecin de famille, un pédiatre ou une IPS, communiquez avec lui ou elle, votre clinique médicale ou votre groupe de médecine de famille (GMF). Si vous n'arrivez pas à joindre votre médecin de famille, pédiatre ou IPS ou si vous n'en avez pas, composez le 450 644-4545 ou le 1 877 450 644-4545 (sans frais) pour être dirigé vers la bonne ressource selon la situation qui sera évaluée par l'intervenant.

811 | Info-Santé/Info-Social

Si votre santé physique ou mentale, ou celle d'un proche, vous inquiète, adressez-vous au 811 Info-Santé, option 1 ou Info-Social, option 2. Une infirmière et un intervenant social sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière